ADMINISTRATIFS
Aviation Civile et Météo-France

http://unsa-administratifs.org/

VERSEMENT DU CIA SUR LA PAIE DE SEPTEMBRE 2025 : AUREZ-VOUS LE BON MONTANT ?

L'attribution du CIA se fonde sur votre manière de servir et votre engagement professionnel qui sont évalués par le supérieur hiérarchique dans le cadre de votre entretien professionnel annuel.

Le CIA vous sera versé à la fin de ce mois suivant le barème suivant*

<table>
<tr><td rowspan="2">Barème par corps</td><td colspan="4">Niveau de modulation du CIA en fonction de la manière de servir et de l'engagement professionnel</td></tr>
<tr><td>Insuffisant</td><td>À développer / À consolider</td><td>Satisfaisant</td><td>Très satisfaisant</td></tr>
<tr><td rowspan="3">ASAAC</td><td rowspan="3">0 à 250 €</td><td rowspan="3">251 à 500 €</td><td rowspan="3">501
à
1 000 €</td><td>1 001 à 2 680 € (groupe 1)</td></tr>
<tr><td>1 001 à 2 445 € (groupe 2)</td></tr>
<tr><td>1 001 à 2 245 € (groupe 3)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">ADAAC</td><td rowspan="2">0 à 250 €</td><td rowspan="2">251 à 400 €</td><td rowspan="2">401
à
800 €</td><td>801 à 1 350 € (groupe 1)</td></tr>
<tr><td>801 à 1 320 € (groupe 2)</td></tr>
</table>

Les décisions de notification individuelle seront transmises à votre service gestionnaire.

L'UNSA-Administratifs a été opposée, dès le départ, au versement du CIA en raison des discriminations qu'il pourrait apporter au sein d'un service car la manière de servir est parfois très compliquée à évaluer objectivement !

En lieu et place, nous avions proposé à l'administration une augmentation de l'indemnitaire des personnels administratifs (IFSE) qui aurait été pérenne pour tous les agents.

Si vous constatez des incohérences entre le montant du CIA versé et votre Compte Rendu de l'Entretien Professionnel (CREP), nous vous invitons à contacter votre hiérarchie afin d'obtenir des explications factuelles.

* Les fourchettes de modulation sont déterminées par corps, en fonction du niveau d'évaluation, de la manière de servir et de l'engagement professionnel de l'agent.